



INTITULE		LA BIENTRAITANCE DE L'INTENTION A LA PRATIQUE	
Dates : 2 jours		À définir	Nombre de stagiaires : 16 maximum
Contexte	<p>La bientraitance ne se réduit pas à l'absence de maltraitance, ni à sa prévention ; c'est une culture et une démarche volontariste qui repose sur une éthique, promeut le bien-être et le développement des personnes accueillies, dans le souci permanent du respect de leur dignité, de leurs droits et libertés.</p> <p>Une bonne pratique professionnelle constitue la colonne vertébrale de la déclinaison opérationnelle de la culture de la bientraitance au sein des établissements et rend ainsi la démarche de bientraitance indissociable du mouvement d'amélioration continue de la qualité d'accueil.</p> <p>Il s'agit de s'approprier des repères dans les postures quotidiennes, pour développer une culture de la bientraitance au service de la qualité et de l'accompagnement dans les établissements de la fonction publique hospitalière.</p>		
Objectifs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le phénomène de la maltraitance dans toutes ses composantes (formes, facteurs de risque, traitement) - Partager les fondamentaux de la culture de la bientraitance - Connaître les bonnes pratiques de bientraitance au sein de son service/établissement. 		
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le phénomène de la maltraitance dans toutes ses composantes (formes, facteurs de risque, traitement). - Partager les fondamentaux de la culture de la Bientraitance. - Examiner et analyser mes pratiques professionnelles dans la relation, les gestes et les actes quotidiens. - Intégrer des pratiques bientraitantes au quotidien et adapter ma posture professionnelle : De l'intention à l'action. - Développer et cultiver une approche éthique et bientraitante à l'égard des usagers. - Connaître et contribuer aux bonnes pratiques de Bientraitance au sein de son service/établissement. 		
Méthodes pédagogiques	<p>L'approche pédagogique :</p> <p>De plus notre méthode permet une réflexion des participants sur les fondamentaux qui entourent la notion de bientraitance, l'acquisition des connaissances, des référentiels permettant de se positionner dans le déploiement de la bientraitance. L'analyse des pratiques à partir de situations et des questionnements des participants s'appuie sur la méthodologie HAS</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apports théoriques et méthodologiques - Films - Ateliers en duo - Mise en situation - Fiches d'analyse de pratique - Support pédagogique numérique et livret de synthèse <p>La valeur ajoutée de la méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les professionnels vont découvrir ce qui leur donne une satisfaction et ce qu'ils « font » de positif et les compétences propres déjà en place de Bientraitance ➤ Déclinaison pour progresser vers une démarche de Bientraitance et Culture de la Bientraitance 		

Objectif n° 1 : Appréhender le phénomène de la maltraitance dans toutes ses composantes (formes, facteurs de risque, traitement).

Maltraitance/Bienveillance de quoi parlons-nous ?

- Le contexte réglementaire
- Définitions et différenciation des notions : maltraitance, agressivité, violence, maltraitance ordinaire
- La compréhension de la "maltraitance ordinaire" et de ses conséquences.

Les différentes formes et manifestations visibles et non visibles de la maltraitance :

- Apprendre à identifier les différentes formes de maltraitance : exemples
- Repérer les formes de maltraitance dans l'institution, le service, les pratiques individuelles et collectives
- Mieux appréhender les risques de maltraitance par l'analyse de cas concrets :
- Repérage de la maltraitance « active et passive », « visible et invisible » par l'analyse de cas concrets

Le traitement de la maltraitance :

- Mettre en place un questionnement actif sur le domaine dans son service, dans l'établissement
- Élaboration d'un protocole de prévention de la maltraitance : comment prévenir la maltraitance ?
- Intégrer au sein des unités un projet spécifique d'axes concrets de prévention de la maltraitance
- L'organisation des soins et activités : un réajustement continu en fonction de l'évolution de l'état de la personne, de ses besoins et des contraintes du service

Objectif n°2 : Partager les fondamentaux de la culture de la Bienveillance.

La bienveillance de quoi parlons-nous ?

- Resituer la Bienveillance des nouvelles recommandations
- Définir la Bienveillance comme une démarche consciente individuelle et collective
- Orienter la bienveillance comme un projet à partager et une action collective positive qui engage
- La bienveillance : une exigence éthique et déontologique.

Appréhender le concept de bienveillance dans sa dimension opérationnelle

- La bienveillance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien.
- Plan "bienveillance" du 14 mars 2007.
- Qu'est-ce que cela implique dans le travail au quotidien ?

Interroger ses représentations et sa pratique en termes de bienveillance

- Questionner sa pratique
- Auto-évaluation avec la grille HAS FORAP et exploitation

Clarifier le concept de bienveillance : la bienveillance ne se réduit pas à l'absence de maltraitance

- Illustrations et exploitations de situations concrètes
- Orienter la bienveillance comme un projet à partager et une action collective positive qui engage
- La bienveillance par une communication non violente et bienveillante avec la personne

Analyser les pratiques de bienveillance individuelles et collectives

- Le respect de l'autre, la compréhension, l'empathie, la négociation, la sollicitude.
- Le respect de l'autonomie du patient.
- La notion de « care ».
- Apprendre à être attentif aux risques de glissement de la relation

Objectif n°3 : Connaître les bonnes pratiques de bienveillance au sein de son service/établissement.

La démarche d'identification et d'amélioration des pratiques existantes :

Les pratiques de Bienveillance en pratique au quotidien

➤ **Développer le prendre soin de la personne par**

- Le développement de la capacité à l'altérité
- L'écoute active
- L'attention portée sur les risques
- Intégrer le projet personnalisé vecteur d'une bienveillance active
- La prise en compte de ses besoins et attentes spécifiques
- La mise en mots et en objectifs ciblés des aspects psycho- affectifs et sociaux de la personne

➤ **Les pratiques prioritaires de bienveillance à développer au quotidien : élaborer un référentiel**

- La qualité de l'accueil de la personne et son accompagnement tout au long de son parcours
- Le temps du repas : situations
- Le temps de la toilette en Bienveillance
- Le temps des activités à visée socio-psycho-thérapeutiques en Bienveillance
- Les autres temps dédiés ou non en Bienveillance

➤ **Mettre en œuvre une pratique réflexive pour se positionner dans la bienveillance**

- Les projets individualisés.

Programme
pédagogique

	<ul style="list-style-type: none"> - La communication avec le patient. ➤ Rester attentif à qui peut freiner et compliquer la mise en oeuvre de la bientraitance - Ce qui peut freiner la démarche individuelle et collective - Ce qui peut la favoriser ➤ Mettre en évidence des pistes de développement individuelles et collectives - Identifier les ressources pour développer la bientraitance - S'approprier les outils pour promouvoir la démarche de bientraitance <p>Fédérer et promouvoir les professionnels autour d'attitudes et comportements professionnels bienveillants au quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formalisation d'un plan d'action partagée par l'ensemble des acteurs : des objectifs à court et long terme
Public	Tous les professionnels des secteurs sanitaires, médico-sociaux et social Pour les personnes en situations de handicap (nous contacter pour personnaliser la formation)
Intervenants	Patricia CREMOUX-KWASNIK / Marc LANTRIN / Maryse DESRAYAUD / Christine CARRE / Catherine BARRAULT / Marc LANTRIN
Durée	2 jours
Niveau de performance	Avant Formation : /10 Après Formation : /10
Modalités	Format : Présentiel ou Distanciel Sessions organisées avec l'ANFH ou en Direct
Coût	Coût : 1800 € Cèdre Santé Evolution n'est pas soumis à la TVA pour son activité de formation.

Mise à Jour : Juillet 2023